

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SCIE

Castignat, videndo mores.

LA SCIE

paraît le JEUDI de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée franco, à

L. P. NORMAND.

L. P. NORMAND, Propriétaire.

LA SCIE

GALERIE DES DEPUTES.

Assemblée Législative.

(Suite)

CARTIER, G. E. (de Montréal, E).—Honor. M. Cartier, dit bien raison de dire : "Les gascons viennent partout". Il aurait pu ajouter, "et quand ils viennent au ministère, ils y prennent racine". M. Cartier qui a bien pris, puisqu'il est resté près de dix ans au pouvoir, est cependant grand partisan des réductions ; lorsqu'il n'était que rebelle, il voulait que l'on réduisît le budget ; plus tard, lorsqu'il fut ministre, il voulut réduire l'opinion publique avec de l'or ; puis il entreprit de réduire les lois et les tarifs à leur plus simple expression, puis les avocats et les officiers publics à l'hôpital. Dans ces jours d'autrefois où elle était Procureur-Général, Son Excellence avait bec et ongles ; mais de toute cette splendeur passée, elle n'a conservé que l'art merveilleux de répondre, toujours, à côté de la question, et celui encore plus prodigieux de faire des phrases, lorsqu'on lui demande des raisons.

L'Honorable Georges-Etienne Cartier, descendant en droite ligne de Jacques Cartier, le découvreur du Canada, qui n'a jamais eu d'enfants.

CARWRIGHT, R. J. (de Lennox et Addington).—C'est un fragment de la minorité compacte, qui trouve tout mal par ordre.

CATHON, Joseph, Hon. (de Montmorency).—Sous ce nom passable-

ment hétéroclite se cache sans contredit un des hommes les plus heureux de ce siècle, puisqu'il possède à un degré éminent la précieuse qualité d'oublier les injures qu'il a prodiguées et les insultes qu'il a reçues. Toujours, il a su trouver moyen de jeter de la boue à tous nos hommes d'état, depuis l'Hon. L. J. Papineau et Sir Louis LaFontaine jusqu'aux honorables Drummond et Loranger, et pourtant à tous, il a su tirer à propos un coup de chapeau et faire gracieusement la courbette du courtisan. Un trait de pinceau définira mieux que que n'importe quelle parole, le genre de talent de l'honorable député de Montmorency : il a fait partie d'un ministère, et il défend encore aujourd'hui des hommes qui, suivant ses propres paroles : "ont tout sali, tout souillé, tout corrompu dans l'ordre moral et dans l'ordre politique." Virgile était-il donc ministériel lorsqu'il disait :

Quid non mortalia pectora cogis. Auri sacra fames.

CHAMBERS, F. H. (de Brockville).—C'est un représentant qui ne demande pas de places et qui pour voter consulte sa conscience.

CHAPUIS, J. C. (de Kamouraska).—Il n'est pas très fort, mais il tâche de la paratre et essaie de le devenir.

COCKBURN, J. (de Northumberland).—Malgré nos démarches répétées pour apprendre ce que le député de Northumberland a fait, depuis qu'il est en chambre, nous n'avons pu savoir que ce seul mot : "oppositionniste."

CONGER, W. S. (de Peterborough).—Il siège à gauche et fait chorus avec les cloturiers.

COUVAL, S. (de Napierville).—D'un caractère tranquille, M. Couval vote avec beaucoup de sang-froid ; il donne sa voix à la droite.

CORNELLIÉ, dit GRANDCHAMP, H. (de Joliette).—La bonhomie sem-

blé être héréditaire dans la famille de M. Hippolyte Cornélié dit Grandchamp ; mais ce député possède cette qualité à un degré si élevé, que quelques mauvaises langues ont osé lui donner une autre qualification. Bien que ce personnage vote pour M. Cartier, nous ne sommes pas tout à fait de l'avis des mauvaises langues.

COVIA, J. (de Waterloo).—Confiant en la bonne cause, ce député appartient au parti libéral, qu'il soutient énergiquement de son vote.

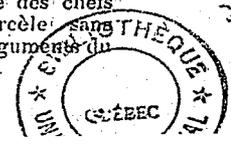
CURRIER, J. M. (d'Ottawa).—Représentant un comté célèbre par ses bois d'exportation, M. Currier se croit toujours au milieu d'une forêt vierge et il ne dit rien pour ne pas troubler le silence des bois.

DAVOST, J. B. (des Deux-Montagnes).—Les facultés physiques de ce député sont très fortes : c'est l'Hercule de la chambre ; malheureusement il n'en est pas le Démosthènes.

DEKIS, P. (de Beauharnois).—De jeunes lions de Québec assurent que cet enfant député est plein d'aptitudes et de talents ; des gens qui n'ont pas manqué une séance de la chambre, n'en savent rien.

DICKSON, J. (d'Huron et Bruce).—La chevelure du grand Frédéric, qui était pourtant d'une assez belle taille, n'approchait pas encore de celle de l'honorable député pour Huron et Bruce. Cet ornement et l'énorme chapeau qui l'accompagne ne sont pas ce qu'il y a de plus remarquable dans sa carrière législative ; il soutient de toutes ses forces le parti libéral, et de temps à autre il se passe la fantaisie de lancer des boulets rouges dans le camp conservateur.

DORION, A. A. Hon. (d'Hochélagas).—Son éloquence et ses talents comme homme public, en font le plus redoutable adversaire des chefs de l'opposition qu'il harcèle sans cesse. Pressé par les arguments du



Premier Ministre, M. Cartier, malgré l'art qu'il possède de déplacer la question, a été plus d'une fois réduit au silence; ce qui ne l'empêche pas de revenir toujours à la charge, pour être toujours battu. M. Dorion, comme défenseur zélé des saines doctrines, a su se faire admirer partout, même de ses ennemis politiques.

DORION, J. B. E. (de Drummond et d'Arthabaska.)—Député distingué, il s'est tellement fait redouter de la gauche qu'elle l'a surnommé "l'enfant terrible." Il a souvent fait des propositions qui prouvent son désintéressement; souvent elles furent refusées; mais il reste à ce député l'honneur de les avoir faites.

DUCKETT, W. (de Soulanges.)—Si M. Cartier parle contre une proposition, M. Duckett dit que c'est très bien; si le lendemain M. J. A. MacDonald parle pour, M. Duckett dit que c'est encore mieux. C'est un homme qui est content pourvu qu'il admire.

IGNACE RAMBOURDIN.

(A continuer.)

Nous remercions cordialement notre correspondant pour le précieux envoi qu'il a bien voulu nous transmettre. Cette biographie de M. Denis sera placée sur les avant-scènes de nos "Funambules,"—et nous sommes bien certains qu'elle sera lue du public.

QUÉBEC, 10 MARS 1864.

La cause d'une perversion.

Bien des personnes se sont demandées la cause du revirement subit de M. Hector Fat en politique. Les uns lui ont assigné l'espérance de conduire un jour un parti dont il serait le fondateur, les autres n'y ont vu que le désir de faire parler de lui, fût-ce même en mal, semblable à l'astronome, Lalande, qui mangeait des araignées en plein salon et qui allait jusqu'à en offrir aux dames, tout cela pour que son nom volât de bouche en bouche, sur les ailes du blâme comme sur celles de la louange. Il y a bien un peu de fondement dans chacune de ces hypothèses; mais la véritable raison, la voici:

M. Fat aimait une demoiselle, qui ne l'aimait pas. Pour se débarrasser poliment de lui, le père de la jeune fille qui était conservateur en politique, lui déclara, un bon soir, qu'il ne pouvait viser

à la main de sa fille, tant qu'il professerait les idées démocratiques. Le jeune Fat n'eut pas honte de trahir ses principes et il apostasia lâchement.

Sitôt son saut de carpe opéré, il courut à son beau-père en espérance, lui demandant cette main qu'il convoitait. Le père, homme d'honneur, le refusa sans détour, en lui disant que l'homme capable de renier ses principes pour une amourlette, pourrait trahir autre chose de plus sacré.

C'était une épreuve.

De beaux yeux et une chevelure d'ébène avaient opéré sa perversion.

Mais en revanche, il se trouva le bec à l'eau.

Juste punition d'un transfuge!

CORRESPONDANCE.

A MA TOUTE CHÈRE MATHILDE:

Ma *Scie-Reine*,

Le jeu de mot est ancien, mais il est de moi; n'en soyez pas scandalisée. D'ailleurs ne faut-il pas avoir de l'indulgence pour l'âge des gens? J'aime à prendre mes précautions avec vous; car je vous soupçonne un brin de malice (quelle est la femme d'esprit qui n'en a pas?) Ce n'est peut-être pas très-galant de vous le faire remarquer; mais comme la sincérité est une qualité que vous avez déjà dû apprécier chez moi, je vous dirai franchement que je suis dans la persuasion que vos jolis doigts savent aussi bien manier la *Scie* que les ciseaux. Cette supposition n'est probablement pas tout-à-fait étrangère à l'amour que j'ai conçu pour vos beaux yeux, (Toute personne spirituelle a nécessairement de beaux yeux). Il est très naturel, alors que je préfère être votre mari que de me voir exposé à vos petits coups de dents; En admettant toutefois, ce que chaque amoureux aime à croire, que la femme dirige ordinairement ses petites pointes sur tout autre que son mari. Par exemple, il n'est rien moins que flatteur pour un *Scieur* que d'entendre à chaque instant quelqu'un lui parler de *Limcs* et de *Limcurs*. J'espère donc que vous épargnerez à l'avenir mes susceptibilités. D'ailleurs il ne faut pas oublier l'axiome du bon Lafontaine:

Corsaires à corsaires

Né font pas, dit-on, leurs affaires.

Quant à ce qui est de vous déclarer mes noms, prénoms, titres et qua-

lités, j'attendrai pour le faire qu'un autographe de votre part m'ait donné le droit de m'adresser à vous, autrement que par la voie de ma bien-aimée *Scie*.

Avec toute l'amour dont mon cœur surabonde,

L'EX RÉDACTEUR DE LA *Scie*.

Nouvelles Parlementaires.

M. Cauchon consacre à la révision de son *Traité de Physique* tous les moments qu'il peut dérober à ses nombreuses et diverses occupations. La seconde édition de son ouvrage paraîtra bientôt, enrichie de plusieurs chapitres nouveaux. L'un traitera de l'influence salutaire qu'exerce sur un peuple la vue des sauts d'un acrobate politique. L'autre recommandera fortement les manteaux de cheminée en marbre, pour préserver de la foudre. Un autre traitera longuement des avantages des murs plus épais de haut que du bas, comme ceux de la tour centrale, à Ottawa. Dans un quatrième, l'honorable auteur parlera d'une invention qu'il a faite il y a quelques années, c'est-à-dire d'un préservatif magique contre les coups de soleil, au moyen de rideaux trouvés, le soir, au clair de la lune, entre 7 et 8 heures, dans la chambre du Gouverneur. Au cinquième, le lecteur sera tout surpris d'apprendre qu'une pomme séparée en deux avec le doigt est plus tonique pour une personne de qualité que si elle était coupée avec un couteau. Enfin le sixième chapitre s'élèvera contre la pernicieuse influence que peut avoir sur les reins une demi-journée passée en cachette sous un établi, pendant une campagne électorale, non loin du Sault à-la-Puce.

A la séance de lundi, M. Langevin a proposé de traduire à la barre de la Chambre ceux qui à l'avenir l'appelleraient L'Ange-Vain, attendu que ces mots contiennent un outrage au neuf Chœurs des Anges.

Un grand nombre de nos lecteurs ignorent peut-être encore qu'une nouvelle société secrète existe depuis quelque temps; et semble, par ses rapides progrès et plus encore par ses tendances, devoir être la source des plus grands malheurs pour le pays.

Les *Compagnons du Silence*, (tel est le nom de cette mystérieuse association) ont tenu leur caucus mensuel hier soir dans une des salles de l'Uni-

vérité Laval ; et grâce à notre inestimable correspondant, M. Cri-Cri, qui pénètre partout, nous sommes en état de dévoiler le but infâme de leurs ténébreux complots.

Le voici :

10. Miner notre constitut'on; chaque membre devant s'abstenir de tout débat parlementaire, et par là priver le pays des lumières de ses principaux hommes d'état.

20. S'opposer à toute tendance progressive, et ne lire aucun journal ou livre qui pourrait contribuer au développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans ce pays.

Leurs statuts comprennent encore plusieurs autres articles de ce genre qu'il s'rait trop long de rapporter ici.

Parmi les membres présents se trouvaient MM. Chapais, bâtonnier ; Poulin, secrétaire ; Tassé, trésorier ; Gaudet, factotum ; Beaubien, Brousseau, Pinsonnault, Cornélien, Carling, Daoust, Irvine, Boucherville, Raymond, Price et Ross.

Ils ont essayé, mais en vain, d'enroller MM. Bellerose et Cartier sous leur bannière.

M. Cauchon disait, il y a quelque temps, dans son journal, qu'il n'était pas né dans des langes de fine baptiste.

Il a l'arbleu raison, personne n'a songé à prétendre qu'il avait jamais été habillé autrement qu'en soies.

MM. Harwood et Elzéar Taschereau sont, dit-on, occupés, par le temps qui court, à rédiger, de concert, un joli petit pamphlet qui sera intitulé : *Nouveau Code d'honneur, à l'usage des membres du Parlement Provincial du Canada.*

Il y aura surtout, nous assure M. Cri-Cri, un certain chapitre que les honorables membres soignent avec une attention toute particulière. Ce chapitre est destiné à faire beaucoup de bruit, tant il contient d'articles auxquels on était loin de s'attendre. Qu'on en juge plutôt par ces lignes que M. Cri-Cri nous a rapportées de mémoire :

“ On se fera inviter le plus souvent possible à la table des personnages de distinction. On y dégustera avec appétit leurs mets les plus exquis, leurs vins les plus délicats. On y notera tous les petits mots qui peuvent s'échapper entre deux verres de champagne. On les fulsifiera du mieux possible, et on les tournera de manière à ce qu'ils présentent le sens le plus odieux. Puis à la première

occasion, on trouvera le moyen d'en faire une arme d'accusation contre son hôte et on les lui jettera à la face, pour le remercier de ses invitations.”

On voit que le caractère de cet ouvrage est tout-à-fait original, et de nature à faire une révolution complète dans les us et coutumes chevaleresques ; ce qui tout naturellement assurera beaucoup de succès aux auteurs et un immense débit à leur ouvrage.

Le frere d'un deputé.

Parmi les curieux qui figurent journellement dans la galerie de l'Orateur, se remarque un visage coulé dans le moule de la petite vérole. Il appartient à un certain Quenoche Poulin, frere du député de Rouville, que celui-ci a fait descendre à Québec, dans le but de le styler et de le former à sa ressemblance, afin de le lancer l'automne prochain, à bride abattue, sur les talons de l'Hon. M. Chastlers. Bon sang ne peut mentir : aussi le député de Rouville fonde-t-il les plus belles espérances sur le succès de son frere au prochain *steep-chase* électoral de la Division Rouge-mont.

L'ambition démesurée de ce grotesque personnage lui a mérité la chansonnette suivante de la part d'un poète villageois, qui n'a pas l'habitude de puiser ses inspirations dans l'eau de rose ou dans le patchouli :

LE COUSIN QUENOCHÉ.

De mon cousin Quenoche
Admirons le minois ;
Comme son nez en pioche.
Lui donne un air sournois !

Chez mon cousin Quenoche,
Chaque côté du nez,
Deux gros yeux en mailloche
Se montrent tout cernés.

Notre cousin Quenoche
Passe pour fou partout :
Son énorme caboche
Ne contient rien du tout.

La bouche de Quenoche,
Grande à faire frémir,
S'ouvre comme une poche
Prête à tout engloutir.

Chez mon cousin Quenoche,
Tout fonctionne à l'envers ;
Il a la jambe croche
Et le pied de travers.

Pauvre cousin Quenoche !
Il était, nous dit-on,
Quand il n'était qu'un mioche,
L'horreur de son canton.

Pour mon cousin Quenoche
Plus tard chaque beauté,
N'ayant que cour de roche,
Garçon il est resté.

De mon cousin Quenoche
Je ne suis pas friand ;
Aussitôt qu'il approche
Je me sauve en criant.

Car mon cousin Quenoche
Est loin de sentir frais ;
On dirait qu'il aéroche
Tout ce qui sent mauvais.

Ce cher cousin Quenoche,
Doyeu grand garçon,
Reçut mainte tuloche
Et maint coup de bâton.

Car mon cousin Quenoche
Est un fier garnement ;
Il aime la bamboche
Et les tours de normand.

Ce cher cousin Quenoche,
Aux hôtels de monnoir,
Chaque fois qu'il pintoche,
S'en revient un œil noir.

Hélas ! l'ami Quenoche
Fut parfois moins heuieux ;
Et mainte fausse coche
Lui pocha les deux yeux.

Quand mon cousin Quenoche
Enfin dépassera,
A le mettre à la broche
Aucun ne songera.

NANON GABRIEL.

L'ami Ménéalque.

Dans notre dernier numéro, nous conseillions au célèbre Ménéalque Tremblay, employé de l'Assemblée Législative, de faire couper sa crinière. Mais nous ignorions alors que ce jeune monsieur eût de si bonnes raisons pour conserver ce magnifique panache. Il est venu lui-même nous apprendre que Son Excellence l'a jugé capable de rendre de grands services à cette ville. Grâce à la luxuriante végétation qui couronne son chef, on doit lui donner au printemps un poste beaucoup plus élevé que celui qu'il occupe actuellement. Il ne s'agit de rien moins, paraît-il, que de le jucher sur le monument de Wolf et Montcalm, dans le jardin du gouverneur, les bras en croix et les cheveux hérissés, afin de protéger contre les oiseaux les fleurs et les fruits de cette belle promenade. Nous l'en félicitons cordialement et nous croyons qu'il est de même à remplir parfaitement cette haute position.

Cependant on nous assure que le célèbre Ménéalque n'a pas toujours eu

une apparence, aussi farouche. Un de ses amis d'enfance nous raconte même à son sujet un fait qui mérite d'être consigné dans les annales de la Scie.

Il paraît que le *beau Ménalque* s'é-tait un jour endormi *sub legmine*, fa-git comme les bergers de Virgile, c'est-à-dire, couché sous un des *canel-liers* si nombreux à la Baie St.-Paul. Va sans dire, que sa chevelure était alors comme toujours, taillée avec un chic tout à fait mérovingien. Quel-ques jours après, il sentit sur sa tête un petit remue-ménage qui éveilla sa curiosité. Evidemment sa chevelure contenait quelque chose d'insolite. Enfin, après mille recherches infruc-tueuses, il découvrit toute une colo-nie de *gobe-mouches* qui s'y était éta-blic pendant son sommeil. Nids, œufs, etc., tout s'y trouvait. Depuis ce temps, dit-on, le charmant Ménalque professe une antipathie très pronon-cée pour l'églogue.

Dans notre prochain numéro nous donnerons une vignette, représentant notre héros dans la haute position qu'il occupera au printemps.

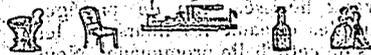


On peut se procurer une collection complète de notre jour-nal en expédiant sous enveloppe la somme de 50 centins à M. P. NORMAND, Québec.

LA SCIE se vend chez M. B. BALZARETTI, Marchand de Tabac, No. 19, rue Desfossés, chez M. P. HUBER, Parfumeur Français, No. 30, rue Desfossés, chez M. L. FRECHET, Restaurant, vis-à-vis l'Hôtel Russell, Côte du Palais et au No. 40, rue de la Couronne, Saint-Roch.

T. P. BEDARD,

AVOCAT,



Bureau, Haute-Ville, rue Desjardins,

Maison de Rollo Campbell,

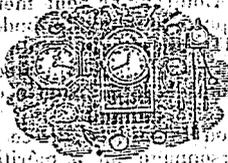
Consultations de 5 h. à 7 h. P. M., à sa demeure, rue de la Couronne, n. 39.

B. BALZARETTI,
MARCHAND DE TABAC,



No. 19, rue Desfossés, St. Roch.
(Vis-à-vis l'École des Frères.)

E. LAMONTAGNE,
HORLOGER ET BIJOUTIER,



No. 33, RUE DU PONT SAINT-ROCH

F. A. ST. LAURENT,



MARCHAND DE QUINCAILLERIE,
ENSEIGNE DE LA BOUILLOIRE,

No. 15,
Encoignure des rues St. Dominique
et Desfossés, St. Roch.

F. MILLER

TAILLEUR.

RECEVRA toute commande à la Basse-Ville, au No. 5, rue Lamontagne et à St. Roch, au No. 79, rue des Fossés. "Tout ouvrage" sera exécuté dans le dernier goût et garanti de première qualité.

MAISON-PENSION
L'HOIST.

MONSIEUR L'HOIST annonce aux personnes qui ont bien voulu l'encourager, qu'il est prêt à recevoir des ordres pour Diners, Bals, Soupers, Dîners avec desserts, glaces et gâteaux de dessert, dans un style inconnu aux "cordon-bleus" de Québec — un très grand avantage pour les familles où il peut arriver ex-*absupto* quelques personnes, pour lesquelles ils ne seraient pas préparés. A quelques minutes de notice, il pourra, en tout temps, fournir des plats de Viandes, Entrées, Entremets, Gelées, etc., etc.

A la Maison pension L'Hoist, — "Le Club", il ne sera admis que les personnes auxquelles sa circulaire sera adressée; par lui-même, pour eux et leurs convives.

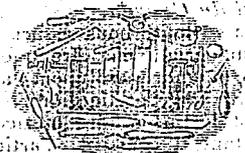
Déjeuner de 8 à 11 heures; A. M. Potages, Collations froides ou chaudes, Côtelletes, etc., variant tous les jours et selon les saisons; Huîtres, Homards, Champignons, Truffes et Comestibles français, toujours en abondance.

Des Pensionnaires au mois seront admis avec des conventions raisonnables.

La Maison St. Pierre sera toujours ouverte pour Fêtes Champêtres, Piques, etc., autant pendant l'hiver que l'été, ou, en donnant avis à 121, rue Couillard, les soirées sur la plus grande échelle peuvent être préparées avec musique, etc., sous le plus court délai.

F. NORMAND,

SCULPTEUR ET TOURNEUR,



RUE GRANT, ST-ROCH,
EN FACE DU MOULIN DE
M. St. & Co. PARRISE.

J. A. MAILLOUX,

MARCHAND-ÉPICIER,



No. 38, rue de la Couronne.